



Rapport d'activité 2019

Sommaire

RSF en bref

L'éditorial du président

1. Nos principales activités en 2019

1.1. Le classement mondial de la liberté de la presse

1.2. Lettre ouverte au Conseil fédéral

1.3. La Suisse signe le Partenariat pour l'information et la démocratie

1.4. RSF Suisse à l'ONU

1.5. RSF Suisse partenaire du 20^e anniversaire de Swissinfo

1.6. Principales prises de position de RSF Suisse

1.7. Mandat de l'Office fédéral de la communication

1.8 Autres interventions de RSF Suisse

1.8.1. Dans les médias

1.8.2 Participations à des débats, présentations, etc.

2. Notre fonds de soutien

2.1. Rappel

2.2 Fonctionnement du fonds

2.3. Cas examinés en 2019

2.4. Communication sur l'activité du fonds

2.5. En chiffres

2.6. Bilan

3. Notre organisation

3.1 Comité

3.2 Assemblée générale

3.3 Secrétariat général

3.4. Une stratégie renouvelée

4. Notre situation financière

Rapport de l'organe de révision

RSF en bref

Dans le monde

Basée à Paris, Reporters sans frontières (RSF) est une organisation non gouvernementale défendant la liberté d'informer et la protection des journalistes partout dans le monde. Ses sections à l'étranger, ses bureaux dans dix villes, dont Bruxelles, Washington DC et Londres, et son réseau de correspondants dans 130 pays lui confèrent une forte capacité de mobilisation et d'interpellation, ainsi qu'une influence sur le terrain comme dans les ministères et les enceintes où sont rédigées les normes sur la presse et Internet. RSF est dotée d'un statut consultatif auprès de l'ONU, de l'Unesco, du Conseil de l'Europe et de l'Organisation de la Francophonie. A l'occasion du récent renouvellement de son logo, Reporters sans frontières a choisi d'opérer désormais sous une seule et même marque « marque » – RSF –, commune à l'ensemble de l'organisation quelle que soit la langue du pays concerné (en allemand : « RSF Reporter ohne Grenzen »).

En Suisse

RSF Suisse est la section suisse de RSF. Créée en 1990 et constituée en association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse, elle défend et promeut les valeurs de RSF en Suisse et développe à cette fin ses propres initiatives. Elle relaye également les actions et les campagnes du secrétariat international. Elle est financièrement et juridiquement indépendante du siège central, mais fait statutairement partie de l'organisation.

L'éditorial du président

Lorsque je tente de faire quelques observations sur la liberté de la presse et la défense et l'évolution du journalisme après 6 ans à la présidence de RSF Suisse, mon constat général est plutôt morose. Pour le monde, mais pour la Suisse aussi, même si des éclaircies apparaissent de temps à autre. Globalement, la détérioration de la situation de la presse est patente, tous supports confondus, non seulement dans les dictatures ou régimes autoritaires, mais aussi au cœur des sociétés libérales. De Moscou à Washington, de Manille à Pékin, de Budapest à Rio, de Ryad à New Delhi, le journalisme est la proie d'attaques régulières, ceux qui l'incarnent sont embastillés, battus ou assassinés. Un populisme planétaire crée et propage toutes sortes de fausses informations et de théories complotistes.

Pendant ce temps, les plates-formes numériques se développent d'une manière quasi-exponentielle. Dans les régimes autoritaires, elles protègent les dictateurs et soumettent la population à un contrôle permanent et absolu que même Orwell n'avait pas imaginé. Dans de nombreux pays, les GAFAM propagent une forme d'impérialisme américain inédit et forment un oligopole inattaquable en avalant toute jeune pousse prometteuse ou concurrent potentiel à coups de milliards de dollars. D'une manière inexorable, elles absorbent les contenus des éditeurs traditionnels et une part croissante du gâteau publicitaire, rendant pratiquement caduc le modèle de financement de la presse écrite, des radios et des télévisions.

Face à ces turbulences, la Suisse – avec les pays du Nord de l'Europe – paraît épargnée, presque privilégiée. La presse traditionnelle souffre le martyre, mais de nouveaux acteurs numériques voient le jour des deux côtés de la Sarine. Que l'on songe à *Republik*, *Nau*, *Infosperber*, *Persönlich*, *Watson* (bientôt dans une version romande), *Heidi.news* ou *Bon pour la tête*. Il n'en demeure pas moins que la forêt des médias traditionnels s'éclaircit inexorablement. Le site Republik a dressé il y a quelques semaines la liste des disparitions de titres, de concentrations, de mesures d'économie et de suppressions d'emplois qui ont frappé la presse suisse ces dernières années, service public compris. Le constat est tragique et la pandémie de Covid-19 agit comme un formidable accélérateur.

Dans ce contexte, RSF Suisse salue les premières mesures fédérales et cantonales en faveur de la presse qui reconnaissent de manière tangible le rôle essentiel des médias dans le fonctionnement de notre démocratie. RSF Suisse plaide pour une approche encore plus audacieuse en faveur d'un journalisme libre, indépendant, critique et responsable. Selon nous, seules des mesures structurelles – avec ou sans pandémie – permettront de maintenir un paysage médiatique riche et diversifié.

Gérard Tschopp, président de RSF Suisse

1. Nos principales activités en 2019

1.1. Le classement mondial de la liberté de la presse

En 2019, la Suisse a conservé sa très bonne position dans le Classement mondial de la liberté de la presse publié chaque année par le secrétariat international de RSF. Elle a certes reculé de la 5^e à la 6^e place sur 180 pays, mais ce recul, lié à la progression du Danemark, n'est pas significatif.

Lors de la publication de ce classement, le 18 avril, RSF Suisse s'est félicité de ce bon résultat, tout en soulignant un point faible : la situation économique difficile des médias en Suisse met en danger une information pluraliste, critique et indépendante.

Le bon classement de la Suisse ne peut cependant faire oublier **la détérioration globale et alarmante de la liberté de la presse dans le monde**. L'édition 2019 a en effet mis en évidence une «mécanique de la peur».

La haine des journalistes tend de plus en plus à dégénérer en violence. Seuls un quart (24%) des 180 pays répertoriés affichent une situation jugée « bonne » ou « plutôt bonne ». Signe particulièrement préoccupant : la région de l'Union européenne et des Balkans, traditionnellement sûre, enregistre la deuxième plus forte dégradation de son indice. Les journalistes doivent désormais y faire face aux pires menaces : le meurtre à Malte, en Slovaquie et en Bulgarie, des attaques verbales et physiques notamment en Serbie ou au Monténégro, un niveau inédit de violences lors des manifestations de « gilets jaunes » en France.



La couverture du Classement mondial par les médias suisses peut être qualifiée de bonne. *Le Temps* a publié le jour même dans ses pages « Opinions » une tribune signée par le secrétaire général de RSF Suisse Denis Masmejan et intitulée « Liberté de la presse en danger : la Suisse ne peut rester indifférente »¹. L'auteur a également été interviewé lors du journal télévisé de 12:45 sur la RTS². Le président de RSF Suisse Gérard Tschopp a également été interrogé par le quotidien *24 Heures*. Pour sa part, la représentante de RSF Suisse en Suisse alémanique Bettina Büsser a organisé une conférence de presse et une table ronde dans les locaux de la radio SRF à Berne. Elle est intervenue aux côtés de Fredy Gsteiger, rédacteur en chef adjoint de radio SRF, de Walter Müller, ancien correspondant en Europe de l'Est de la radio SRF et du secrétaire général de RSF Suisse. Elle a été interviewée par Radio ZüriSee, Radio Top, Watson, Radio 1, Bundeshausradio et Radio RaBe.

1.2. Lettre ouverte au Conseil fédéral

RSF Suisse a adressé une lettre ouverte au Conseil fédéral à l'occasion de la Journée internationale pour la liberté de la presse, le 3 mai. Cette lettre a été co-signée par les organisations de journalistes Impressum, Syndicom et SSM³. RSF Suisse critiquait en particulier l'attitude ambiguë du gouvernement à l'égard de l'Arabie saoudite et son refus de s'associer à une déclaration

conjointe de 36 Etats déposée au Conseil des droits de l'homme, en mars 2019, demandant à Ryiad de coopérer aux investigations internationales sur l'assassinat sordide du journaliste Jamal Khashoggi et de libérer les journalistes arbitrairement détenus par le régime. RSF Suisse y priait le Conseil fédéral de « s'engager clairement et activement en faveur de la liberté d'information ainsi que de la sécurité et de l'intégrité des journalistes dans tous les contacts, missions et voyages à l'étranger ». Notre organisation critiquait en outre le fait qu'à la faveur de la visite en Chine du président de la Confédération Ueli Maurer, une déclaration d'intention ait



Le président de la Confédération Ueli Maurer et son homologue chinois Xi Jin Ping en avril 2019 à Pékin lors de la rencontre des deux chefs d'Etat. (Keystone-ATS)

¹ <https://www.letemps.ch/opinions/liberte-presse-danger-suisse-ne-rester-indifferente>

² <https://www.rts.ch/info/monde/10374941-les-reporters-exercent-dans-de-bonnes-conditions-dans-un-pays-sur-quatre.html>

³ <https://rsf-ch.ch/journee-mondiale-de-la-liberte-de-la-presse-lettre-ouverte-au-conseil-federal/>

été signée en vue d'une collaboration de l'ambassade de Suisse à Pékin avec le moteur de recherche Baidu, alors que cette entreprise est liée à la censure et à la propagande du régime chinois.

Cette démarche a suscité un **grand écho médiatique**. Le journal télévisé de 19h30 de la SRF (« Tagesschau ») a ouvert son édition du 3 mai avec ce sujet et a interviewé la représentante de RSF Suisse à Zurich⁴.

1.3. La Suisse signe le Partenariat pour l'information et la démocratie

En automne 2019, la Suisse a été parmi les premiers signataires du Partenariat international pour l'information et la démocratie. L'adoption de ce texte est l'aboutissement d'une démarche lancée par le secrétariat international de RSF. Son objectif est de protéger et de promouvoir l'accès de chaque citoyen à une information libre, indépendante, plurielle et fiable dans l'environnement numérique. Approuvé par une trentaine d'Etats, le Partenariat international pour l'information et la démocratie veut encourager le respect de certains principes par les **plateformes en ligne** comme la neutralité politique, idéologique et religieuse des algorithmes et la transparence de leur fonctionnement afin de sortir du «chaos informationnel».

RSF Suisse s'est réjoui du soutien apporté à cette initiative par le gouvernement suisse. Le secrétaire général de RSF Suisse a eu l'occasion de présenter les objectifs de notre organisation dans ce dossier à plusieurs représentants des autorités fédérales.

1.4. RSF Suisse à l'ONU

Durant les six premiers mois de l'année, le secrétaire général de RSF Suisse a eu pour mission de représenter RSF pour le compte du secrétariat international à Paris auprès du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève. Il reprenait la fonction exercée ces dernières années par Hélène Sackstein, membre du comité de RSF Suisse. En cette qualité, il a suivi les sessions du Conseil en mars et en juin. Il a notamment été chargé de présenter au nom de RSF, le 7 mars, une déclaration orale concernant le point 4 de l'ordre du jour, c'est-à-dire les situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil. RSF a ainsi pu faire part de ses préoccupations concernant le sort des journalistes en Arabie saoudite, en Iran, en Turquie et en Chine.

⁴ <https://www.srf.ch/play/tv/popupvideoplayer?id=42bbad3f-1215-4736-96fc-23adf3d85a51>

Une excellente collaboration s'est établie avec le secrétariat international. RSF Suisse a toutefois dû demander à être relevé de cette tâche à compter du 30 juin. La charge de travail qui en découlait s'est en effet révélée trop lourde pour être conciliée avec la direction de la section suisse. La représentation de RSF auprès de l'ONU à Genève est désormais assurée directement par le secrétariat international. Les échanges entre le siège parisien et la section suisse n'en demeurent pas moins étroits et fréquents. Une visioconférence réunit en effet le secrétariat international et les responsables opérationnels de l'ensemble des sections de RSF tous les 15 jours. Le secrétaire général s'est rendu à deux reprises à Paris pour des séances de travail de plusieurs jours. Pour sa part, Christophe Deloire, le secrétaire général de RSF, est venu à Genève à trois reprises en 2019 (lire aussi ci-après, 3.1)

1.5. RSF Suisse partenaire du 20^e anniversaire de Swissinfo

SWI swissinfo.ch, le site d'information multilingue qui a succédé à Radio Suisse Internationale, a fêté son vingtième anniversaire en 2019. Ses responsables ont demandé à RSF Suisse d'être partenaire de l'événement qui marquant cette date, le 20 novembre à Berne. Notre organisation a accepté avec enthousiasme.

Dans ce cadre, RSF Suisse a animé un panel avec deux des journalistes bénéficiaires du Fonds de soutien et de solidarité (cf. ci-dessous, 2.3.) Devant quelque 130 invités, ces deux journalistes, l'un Syrien et l'autre Kurde de

Turquie, ont expliqué leur parcours, décrit les atteintes à la liberté d'informer commises dans leurs pays respectifs, et raconté les dangers qu'ils ont encourus personnellement. Ils ont fait part au public de leur détermination à continuer à pratiquer le journalisme même en exil.

Un autre panel organisé par Swissinfo.ch («New threats to global journalism : how we can fight back») a permis d'accueillir les journalistes Caroline Muscat, fondatrice à Malte du média en ligne The Shift News et lauréate du Prix RSF 2019, Galina Timtschenko, qui a créé le magazine numérique russophone Meduza basé en Lettonie, et Daniela Pinheiro, ancienne rédactrice en chef d'Época Magazine au Brésil.



Umut Akar (à gauche) et Maher Akraa, autour du secrétaire général de RSF Suisse Denis Masméjan lors de l'événement du 20 novembre (Photo : Camille Lanci).

1.6. Principales prises de position de RSF Suisse

- RSF Suisse s'est alarmé des menaces reçues par le journaliste de *L'illustré* Arnaud Bédard après la publication de ses enquêtes sur Andriy Pavelko, le président de la fédération ukrainienne de football, et un prêt de 4 millions d'euros qu'il aurait reçu. RSF Suisse a appelé les autorités compétentes, judiciaires et policières, à faire preuve d'une diligence sans faille dans ce dossier et à assurer tout d'abord une sécurité absolue au journaliste visé.
- RSF Suisse a salué l'acquittement du photjournaliste Demir Sönmez par le Tribunal de police de Genève. Il était accusé d'avoir gêné le travail de la police alors qu'il couvrait une manifestation de rue à Genève. Cet acquittement, a souligné notre organisatoin, préserve la liberté d'information et de presse, en particulier celle des photjournalistes amenés à opérer au plus près des forces de l'ordre.
- RSF Suisse a condamné l'agression dans l'espace public du journaliste de la Weltwoche Alex Baur, le 1^{er} mai à Zürich.
- RSF Suisse a condamné l'agression du journaliste de la RTS Adrien Krause à Genève, lors d'un rassemblement d'opposants au régime du président camerounais Paul Biya. Alors qu'une dizaine d'opposants au régime s'étaient rassemblés devant l'établissement où séjournait le chef d'Etat africain, plusieurs des gardes du corps de celui-ci sont sortis de l'hôtel et se sont précipités sur eux. Sur place pour couvrir le rassemblement, le journaliste était en train de filmer la scène lorsqu'il a été agressé par ces mêmes hommes, qui se sont emparés de son téléphone portable. RSF Suisse s'est félicité de la prompte réaction des autorités judiciaires genevoises qui ont identifié et poursuivi les agresseurs sans délai. Notre organisation a toutefois alerté sur le danger que représente pour la protection du secret rédactionnel la saisie même momentanée d'un téléphone portable par des personnes non autorisées.
- RSF Suisse a déploré le boycott du *Nouvelliste* par le FC Sion. Son président Christian Constantin se disait mécontent de la couverture journalistique du club par le quotidien valaisan. Les négociations engagées entre les deux parties pour rétablir une situation normale et mettre un terme à des mesures entrées en vigueur en 2018 déjà ont échoué. Notre organisation a vivement critiqué l'attitude de Christian Constantin, reposant sur une conception des relations avec les médias datant d'un autre âge et profondément incompatibles avec la liberté d'informer.
- RSF Suisse a protesté contre les conditions imposées aux médias par le mouvement de la «Grève du climat Vaud» pour la couverture journalistique du tirage au sort d'une candidature en vue de l'élection complémentaire au gouvernement vaudois. Les journalistes se sont vus contraints de signer une « Charte médias » pour avoir accès à la conférence de presse. Cette charte posait des conditions ayant trait à la manière dont les médias devaient rendre compte de l'événement. Un tel procédé, qu'aucun parti politique ne se permettrait, est aussi inhabituel qu'intolérable dans une société démocratique, pluraliste et ouverte, a fait savoir notre organisation.

LES CHRONIQUEURS
JUDICIAIRES DOIVENT
ÊTRE LIBRES D'ÉVOQUER
TOUS LES FAITS CITÉS À
L'AUDIENCE LORSQU'ILS
SONT PERTINENTS

- RSF Suisse a pris acte avec satisfaction de l'acquittement du journaliste Frédéric Nejad prononcé par la justice neuchâteloise en première instance. Le journaliste était poursuivi pour avoir enfreint l'injonction de taire un élément particulièrement sordide du dossier adressée par la cour aux chroniqueurs judiciaires chargés de couvrir le procès, en mars 2019, du double homicide perpétré aux Verrières (NE). Le journaliste rendant compte d'un procès doit être entièrement libre de citer la totalité des éléments évoqués à l'audience lorsqu'ils sont pertinents pour la compréhension des faits, de la procédure et du jugement, a estimé notre organisation.
- RSF Suisse a condamné l'action de militants ayant jeté le contenu de leurs verres sur des membres de la rédaction de la Weltwoche installés dans un café à Zurich.
- A l'occasion du trentième anniversaire de la signature de la Convention internationale sur les droits de l'enfant, RSF Suisse a publié une analyse rappelant que l'enfant jouissait lui aussi du droit à l'information, et que ce droit impliquait de recevoir des informations appropriées tout comme celui de s'exprimer. Citant des experts tels que Jean Zermatten, ancien juge des mineurs et ancien président du comité des droits de l'enfant des Nations Unies, et Philip Jaffé, membre de ce même comité, RSF Suisse a appelé les médias à reconnaître à l'enfant la place spécifique qui doit être la sienne en vertu de cette convention.

1.7 Mandat de l'Office fédéral de la communication

En septembre 2019, l'Office fédéral de la communication a confié au secrétaire général de RSF Suisse, en sa qualité d'expert en droit des médias, le mandat de rédiger une étude juridique relative aux bases constitutionnelles protégeant la libre formation du débat public en Suisse. Il s'agissait en particulier d'examiner les possibilités, voire la nécessité, de réguler les plateformes numériques en Suisse afin d'assurer un débat public aussi libre que possible. Le mandat a été conclu avec RSF Suisse. L'étude a été achevée à fin février 2020 et a été publiée en juillet suivant. Il en sera rendu compte de manière détaillée dans le rapport d'activité 2020.

1.8 Autres interventions de RSF Suisse

1.8.1. Dans les médias

Les médias ont interrogé et cité RSF Suisse à plusieurs reprises en relation avec l'affaire du meurtre du journaliste saoudien Jamal Khassoggi⁵. A

⁵ *Blick*, 24 janvier: <https://www.blick.ch/news/politik/vorbei-ist-die-zurueckhaltung-maurer-will-trotz-khashoggi-mord-nach-saudi-arabien-reisen-id15132972.html>; *Le Temps*, 8 mars: <https://www.letemps.ch/monde/refus-suisse-signer-une-declaration-exhortant-riyad-liberer-activistes-saoudiennes> ; *Kleinreport*, 10 mars: <http://www.kleinreport.ch/news/bundesrat-druckst-im->

l'occasion du «Zürich Film Festival», Bettina Büsser a rédigé pour la NZZ am Sonntag un article sur les menaces toujours plus graves pesant sur les reporters dans des zones à risques, y compris dans certains pays européens⁶. L'auteure a également signé un article rappelant l'importance d'une information libre dans le magazine *Doppelpunkt*⁷.

1.8.2 Participations à des débats, présentations, etc.



La journaliste Lira Baiseitova (DR)

RSF Suisse a été le partenaire du concert inaugural donné le 15 mars au Victoria Hall, à Genève, par l'Orchestre des Nations dirigé par Antoine Marguer, avec en soliste le violoncelliste Gautier Capuçon. A cette occasion, le président de RSF Suisse a présenté le témoignage de **la journaliste kazakhe Lira Baiseitova**, réfugiée en Suisse après avoir été cruellement persécutée par le régime.

Le 3 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le secrétaire général a été invité par l'ambassade du Royaume-Uni à Berne à prendre part à une discussion réunissant également des représentants de l'ambassade du Canada et du Département fédéral des affaires étrangères, sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes. A l'invitation du Département fédéral des affaires étrangères, il a également participé comme panelliste à une conférence organisée à Berne le 19 juin à l'occasion

du 70^e anniversaire de l'adhésion de la Suisse à l'Unesco sur le thème «Liberté d'expression, pluralisme des médias et sécurité des journalistes».

RSF Suisse a en outre été associé, en novembre, à la Semaine des médias organisée par la Conférence romande des directeurs cantonaux de l'instruction

fall-kashoggi-91873/; Swissinfo.ch, 11 septembre: https://www.swissinfo.ch/fre/politique/libert%C3%A9-de-la-presse_les-menaces-qui-p%C3%A8sent-sur-les-journalistes-mettent-la-neutralit%C3%A9-suisse-%C3%A0-l-%C3%A9preuve/45220568; Radio Top, 2 octobre.

⁶ NZZ am Sonntag, 29 septembre: <https://nzzas.nzz.ch/kultur/speakingthetruth-die-filmreihe-handelt-von-mutigem-journalismus-ld.1511335?reduced=true>

⁷ Doppelpunkt, 9 octobre: <https://www.doppelpunkt.ch/bettina-buesser/>

publique. Notre organisation est intervenue dans deux écoles de la région lémanique, à Genève et à Morges.

Pour sa part, Bettina Büsser a participé à une table ronde sur la situation des journalistes en Turquie lors de la grande exposition «Photo 19» à Zurich. Elle a en outre été amenée à intervenir devant les élèves d'un gymnase (lycée) zurichois. En fin d'année, elle a présenté les activités et les buts de RSF Suisse aux collaborateurs de l'entreprise HR Campus à Dübendorf ; cette société a récolté des dons en faveur de notre organisation.

2. Notre fonds de soutien

2.1. Rappel

A l'occasion de ses 25 ans d'existence, en 2015, Reporters sans frontières (RSF) Suisse a créé un Fonds de soutien et de solidarité en faveur des journalistes et acteurs de l'information persécutés ou en danger (ci-après le Fonds). Ce fonds a pour but de soutenir ses bénéficiaires financièrement ou par des prestations en nature, en apportant en règle générale un appui complémentaire aux prestations allouées par des instances gouvernementales ou privées.

Les bénéficiaires du Fonds peuvent être :

- des journalistes ou acteurs de l'information étrangers persécutés dans leur pays qui demandent l'asile en Suisse ou séjournent temporairement dans notre pays, ou ont un lien avec la Suisse ;
- des journalistes ou acteurs de l'information travaillant en Suisse victimes d'abus ou de persécutions à l'occasion de reportages à l'étranger ;
- au besoin, les proches des personnes concernées.

Exceptionnellement, le Fonds peut soutenir des journalistes travaillant en Suisse engagés dans des procédures judiciaires qui mettent fondamentalement en jeu la liberté de l'information.

2.2. Fonctionnement du fonds

Le fonds de soutien et de solidarité est géré par une commission ad hoc. Celle-ci est composée comme suit :

- Bernard Bertossa, président
- Georges Gordon-Lennox, ancien membre du comité RSF Suisse
- Denis Masméjan, secrétaire général RSF Suisse
- Gérard Tschopp, président RSF Suisse
- Gaëtan Vannay, membre du comité RSF Suisse

DES JOURNALISTES OU
ACTEURS DE
L'INFORMATION
ETRANGERS
PERSECUTES DANS
LEUR PAYS QUI
DEMANDENT L'ASILE EN
SUISSE OU Y
SEJOURNENT
TEMPORAIREMENT
PEUVENT BENEFICIER DE
NOTRE FONDS DE
SOUTIEN

2.3. Cas examinés en 2019

Depuis la création du Fonds, vingt et un cas de journalistes et photoreporters ont été examinés. Ces personnes ont toutes rempli un questionnaire permettant d'évaluer les raisons pour lesquelles elles ont quitté leur pays, ainsi que leurs motivations et objectifs en lien avec leur demande d'aide au Fonds de soutien.

Les trois cas traités en 2019 concernaient des ressortissants de pays du Moyen-Orient, deux Kurdes de Turquie et un Syrien. Trois autres requêtes ont été déposées au cours de l'année écoulée, émanant de deux Turcs et d'un Afghane, mais étaient encore en cours d'examen à fin 2019.

L'aide consentie par le Fonds en 2019 a permis de financer :

- A. L'acquisition de matériel technique destiné à des activités journalistiques pour :
 - Une journaliste kurde de Turquie qui a obtenu l'asile en Suisse après avoir fui son pays où elle avait été condamnée à sept ans et demi de prison. Soutenue par RSF Suisse dès son arrivée, elle n'en avait pas moins passé 29 jours en détention administrative à Kloten.
 - Un journaliste syrien, également au bénéfice de l'asile en Suisse, qui a créé un site d'information pour continuer à couvrir le conflit syrien à partir de la Suisse
- B. L'inscription à une école de réalisateur de cinéma pour :
 - Un journaliste kurde déjà soutenu par le fonds les années précédentes.
- C. Des frais d'avocat pour :
 - Le même journaliste syrien, la situation nécessitant une aide juridique afin d'accélérer la procédure d'obtention de l'asile. Les dépenses effectuées en 2019 correspondent à une décision prise par le fonds l'année précédente.

2.4. Communication sur l'activité du fonds

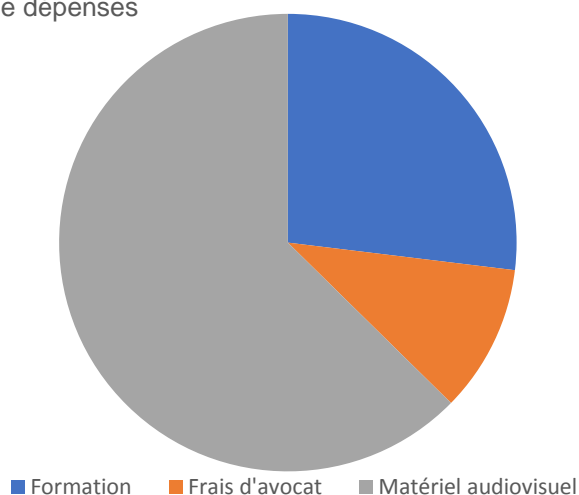
Deux des bénéficiaires du fonds ont participé à un panel organisé par RSF Suisse à Berne, à l'occasion du 20^e anniversaire de la création de Swissinfo.ch (cf. ci-dessus, 1.5.)

2.5. En chiffres

En 2019, les sommes allouées à des bénéficiaires par le fonds se sont montées à 18'380.30 francs. La répartition des montants octroyés se décompose ainsi :

LES TROIS CAS TRAITES
EN 2019 CONCERNAIENT
DES RESSORTISSANTS
DE PAYS DU MOYEN-
ORIENT, DEUX KURDES
DE TURQUIE ET UN
SYRIEN

Types de dépenses



2.6. Bilan

La plus grande part des fonds (62,6%) a été utilisée pour financer du matériel audiovisuel, permettant aux journalistes de poursuivre leur activité professionnelle.

Viennent ensuite les frais de formation dans le domaine de la réalisation de films (26,9%), en lien étroit avec son activité journalistique.

Les frais d’avocat engagé pour une procédure d’asile représentent, eux, 10,5% du total des fonds alloués.

En quatre ans, le Fonds aura utilisé les trois quarts environ de ses ressources initiales. La question d’un réapprovisionnement du fonds devra être discutée durant l’exercice 2020.

3. Notre organisation

3.1. Comité

La composition du comité s’est modifiée au cours de l’année 2019. Michel Schweri, trésorier, a démissionné pour raisons personnelles après l’assemblée générale du 20 juin 2019. Il a été remplacé, à compter du mois d’août 2019, par Christiane Dubois, directrice de RSF Suisse jusqu’au 31 décembre 2018. Rappelons que l’article 9 des statuts donne compétence au comité de pouvoir lui-même au remplacement d’un membre démissionnaire, à charge de faire ratifier cette nomination par la prochaine assemblée générale ordinaire. La composition du comité au 31 décembre 2019 est dès lors la suivante :

Gérard Tschopp, président,
Marc Allgöwer,
Camille Andres,
Zeynep Ersan Berdoz,
Christiane Dubois (trésorière),
Stéphane Koch,
Philippe Mottaz,
Hélène Sackstein,
Gaëtan Vannay.

Rohan Sant a sollicité et obtenu un congé temporaire du comité pour des raisons professionnelles.

Le comité a tenu 5 réunions formelles au cours de l'année et débattu d'un certain nombre d'objets par voie de circulation, notamment de la teneur des communiqués de presse diffusés par RSF Suisse. Le président et le secrétaire général ont en outre été en contact permanent pour le suivi des dossiers de la section. Ils ont représenté RSF Suisse ensemble au Conseil international de RSF, qui s'est tenu durant deux jours à Berlin en septembre 2019. En tant que membre du Bureau du Conseil international, le président a pris part chaque mois à une visioconférence avec les autres membres de cet organe. Il a participé aux séances du conseil d'administration de RSF France, dont il est membre et qui se réunit 4 à 5 fois par an.

DENIS MASMEJAN EST
JOURNALISTE, MEMBRE
DU CONSEIL SUISSE DE
LA PRESSE ET CHARGE
DE COURS EN DROIT ET
ETHIQUE DES MEDIAS A
LA HAUTE ECOLE
D'INGENIERIE ET DE
GESTION DU CANTON DE
VAUD

3.2. Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire des membres de RSF Suisse s'est tenue le 20 juin 2019 à Genève, dans les locaux de la section. Les membres ont approuvé le rapport d'activité ainsi que les comptes 2018 et donné décharge au comité.

3.3. Secrétariat général

Un nouveau secrétaire général est entré au service de RSF Suisse à compter du 1^{er} janvier 2019. Denis Masméjan a remplacé l'ancienne directrice, Christiane Dubois, qui a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 10 ans au service de notre organisation. Notre président Gérard Tschopp lui a rendu un chaleureux hommage lors de l'assemblée générale du 20 juin 2019. Christiane Dubois va continuer sa route avec RSF Suisse puisqu'elle est entrée, en date du 25 août 2019, au comité de l'association, avec fonction de trésorière (lire ci-dessus, 3.1).

Denis Masméjan est journaliste, membre du Conseil suisse de la presse et chargé de cours en droit et éthique des médias à la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud. Docteur en droit de l'Université de Lausanne, il a commencé sa carrière au Nouveau Quotidien avant de travailler durant de longues années au Temps, principalement sur les questions politiques et juridiques suisses. Il est l'auteur de plusieurs contributions sur le droit des médias et a publié un essai sur les conflits entre la démocratie directe et le droit international. Il a été membre de l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision de 1997 à 2011. Il entend mettre ses

compétences, son réseau et ses convictions au service de RSF et de ses valeurs.

Le taux d'activité du secrétaire général est de 100%. Il est secondé par la journaliste Bettina Büsser, représentante de RSF Suisse en Suisse alémanique depuis 2011. Le taux d'activité de cette dernière est de 25%.

3.4. Une stratégie renouvelée

Au cours de l'exercice écoulé, le comité a préparé – et approuvé au début de 2020 – la « Stratégie 2020-2023 » de RSF Suisse. Ce document a pour objet de définir nos actions et nos priorités pour les quatre ans à venir.

Les interventions de RSF Suisse devront à l'avenir se concentrer sur les thèmes prioritaires retenus et utiliser les moyens d'action définis par cette stratégie. L'objectif est de rendre l'action de RSF Suisse plus cohérente, plus lisible et plus efficace en utilisant le plus rationnellement possible des ressources qui restent limitées.

Les thèmes prioritaires pour les quatre prochaines années sont ainsi formulés :

Défendre et promouvoir la liberté, le pluralisme et l'indépendance du journalisme en tenant compte de l'environnement numérique

RSF Suisse défend et promeut la liberté, le pluralisme et l'indépendance du journalisme en vouant une attention particulière aux défis de la mutation numérique. Ce faisant, RSF Suisse :

- veille tout particulièrement à ce que l'élaboration et l'application de toute législation ou norme juridique touchant les médias ou le journalisme soient conformes aux valeurs de RSF ;
- se mobilise pour encourager et renforcer le développement d'un journalisme indépendant et de qualité dans l'écosystème numérique ;
- mène une veille active de l'environnement économique des médias en Suisse mais dans une optique non syndicale ;
- cherche à promouvoir le rôle des médias et du journalisme et la confiance dont ils doivent jouir dans une société libre, démocratique, pluraliste et ouverte.

Défendre et protéger les journalistes

- RSF Suisse s'engage pour renforcer la protection et la sécurité des journalistes et de leurs sources notamment face aux risques découlant des technologies de l'information ;
- L'association vient en aide aux journalistes ayant dû fuir leur pays en raison de l'exercice de leur métier et qui se trouvent en Suisse.

Pour y parvenir, les moyens suivants devront être utilisés :

- Plaidoyer auprès des milieux politiques et juridiques ;

LES INTERVENTIONS DE
RSF SUISSE DEVRONT A
L'AVENIR SE
CONCENTRER SUR LES
THEMES PRIORITAIRES
RETENUS ET UTILISER
LES MOYENS D'ACTION
DEFINIS PAR CETTE
STRATEGIE

- Aide aux professionnels, notamment par notre fonds de soutien aux journalistes en exil ;
- Diffusion de nos contenus (communiqués, analyses, rapports, réseaux sociaux, etc.) ;
- Evénements ;
- Formation et éducation.

Nos ressources proviennent traditionnellement du financement de projets par des grands donateurs, des dons librement utilisables, des cotisations des membres et des recettes provenant de la vente des albums. Notre association développera en priorité le financement de projets par des grands donateurs et dégagera les disponibilités nécessaires pour conduire ses projets en rationalisant au maximum ses tâches administratives.

A cette fin, RSF Suisse a fait l'acquisition en 2019 d'un logiciel de type ERP (Enterprise Resource Planning) afin d'optimiser la gestion de sa comptabilité et de ses tâches administratives. Ce logiciel sera pleinement opérationnel dans le courant de l'année 2020. Ce projet a nécessité un engagement important du secrétaire général au cours de l'année 2019.

L'association cherchera également à augmenter les recettes provenant de dons librement utilisables. Elle tendra aussi à acquérir de nouveaux membres, principalement parmi les professionnels de l'information. Elle veillera à ce que chaque membre paie sa cotisation.

Le comité pourra revoir et adapter ce document stratégique en tout temps. Le secrétaire général fera rapport au comité sur la mise en œuvre de cette stratégie.

NOTRE ASSOCIATION
DEVELOPPERA EN
PRIORITE LE
FINANCEMENT DE
PROJETS PAR DES
GRANDS DONATEURS ET
DEGAGERA LES
DISPONIBILITES
NECESSAIRES POUR
CONDUIRE SES PROJETS
EN RATIONALISANT AU
MAXIMUM SES TACHES
ADMINISTRATIVES

4. Notre situation financière

L'exercice 2019 s'est clos sur une perte de CHF 5'776.20. Ce montant est toutefois largement inférieur aux charges de l'exercice antérieur reportées sur 2019, qui se montent à CHF 9'547.53. Compte non tenu de ce report, l'exercice 2019 serait donc bénéficiaire. Le capital de l'organisation au 31.12.2019 se monte à CHF 66'748, contre 72'524 au 31.12. de l'année précédente.

Les dons librement utilisables ont fortement progressé l'an dernier, atteignant CHF 70'000.00 (+23%). Ils ont été versés pour l'essentiel par des particuliers et proviennent de Suisse alémanique pour près des deux tiers (environ CHF 45'000.-).

Les dons affectés se montent à 20 '000 francs. Ils ont été versés pour couvrir l'acquisition d'un nouveau logiciel ERP à hauteur de 10'000 francs et les frais liés à l'édition d'une nouvelle newsletter pour 10'000 francs. La part de ces sommes dépensées en 2019 se monte à CHF 6749.- Le solde a été provisionné.

Les cotisations encaissées auprès des membres sont en nette augmentation aussi. Elles ne sont toutefois pas le reflet d'un accroissement du nombre de membres, mais d'une politique d'encaissement plus ferme. A noter que le contrat qui liait RSF Suisse à la société de collecte de fonds pour les organisations à but non lucratif CORRIS a pris fin au 31 décembre 2019. Les nouvelles conditions proposées par cette société ayant été jugées trop onéreuses, le contrat n'a pas été renouvelé. Dès 2020, les membres dont la contribution était prélevée jusqu'ici automatiquement par CORRIS recevront donc un appel de cotisation à acquitter par bulletin de versement comme tous les autres membres.

Les ventes d'albums ont également progressé. Cette augmentation est due en particulier au succès des « 100 dessins pour la liberté de la presse » du célèbre illustrateur Jean-Jacques Sempé.

Les «actions spéciales» pour un montant de CHF 15'750 comprennent pour l'essentiel la rémunération perçue du secrétariat international de RSF pour l'activité effectuée auprès du Conseil des droits de l'homme sur les six premiers mois de l'année.



ACF FIDUCIAIRE S.A.

R A P P O R T

de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des membres

REPORTERS SANS FRONTIERES – Section Suisse

GENEVE

Exercice 2019

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe) de REPORTERS SANS FRONTIERES, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019. Ces comptes ont été établis en conformité avec les dispositions des Swiss GAAP RPC.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux normes Swiss GAAP RPC 21 ou qu'ils ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 14 juillet 2020


Charles BURKARD
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Bilan
- Compte de pertes et profits
- Annexe 1 – Variation du capital
- Annexe 2 – Commentaires sur les comptes annuels
- Annexe 3 – Prestations gratuites

6, RUE DE LA RÔTISSERIE • CASE POSTALE • 1211 GENÈVE 3 • TÉL. 022 817 07 50 • FAX 022 310 35 16
E-mail: acfsa@bluewin.ch

 Membre d'EXPERTSuisse

REPORTERS SANS FRONTIERES - Section Suisse

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

	31.12.2019	31.12.2018
notes	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
<u>Actifs circulants</u>		
Caisse	97.05	227.35
Chèques postaux	60 800.15	59 322.22
Banque	47 963.15	80 038.71
PayPal (internet)	1 952.49	4 625.07
BCGe "Corris"	12 912.20	1 368.20
Chèques postaux "Corris"	1 481.07	2 434.77
Débiteurs divers	400.00	710.20
Actif transitoire	6 129.53	1 645.90
	<u>131 735.64</u>	<u>150 372.42</u>
<u>Actifs réservés</u>		
Néant	0.00	0.00
	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
<u>Actifs immobilisés</u>		
Immobilisations et mobilier	d) p.m.	p.m.
	<u>0.00</u>	<u>0.00</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>131 735.64</u>	<u>150 372.42</u>

REPORTERS SANS FRONTIERES - Section Suisse

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (suite)

		31.12.2019	31.12.2018
	notes	CHF	CHF
<u>PASSIF</u>			
<u>Exigibles à court terme</u>			
Créanciers divers et passifs transitoires	e)	2 066.55	9 797.28
		2 066.55	9 797.28
<u>Provisions et fonds affectés</u>			
Provision "Wilsdorf" logiciel de gestion	f)	5 250.45	0.00
Contribution Loterie Romande	g)	8 000.00	0.00
Fonds de soutien	h)	49 671.29	68 051.59
		62 921.74	68 051.59
<u>Fonds propres</u>			
Capital reporté au 1er janvier	i)	72 523.55	58 911.34
Excédent des recettes (dépenses) de l'exercice	j)	(5 776.20)	13 612.21
Réserve pour futur album RSF Suisse		0.00	0.00
		66 747.35	72 523.55
TOTAL DU PASSIF		131 735.64	150 372.42

Genève, le 14 juillet 2020

REPORTERS SANS FRONTIERES - Section Suisse

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2019

	notes	2019 CHF	2018 CHF
Produits			
Cotisations		40 905.00	32 733.00
Cotisations encaissées par l'action Corris	k)	17 620.00	19 240.00
		<u>58 525.00</u>	<u>51 973.00</u>
Dons reçus (sans affectation spécifique)	l)	70 005.49	54 890.05
Dons de collectivités		0.00	2 000.00
		<u>70 005.49</u>	<u>56 890.05</u>
Dons en faveur du fonds de soutien		0.00	5 000.00
Don Pro Victimis pour refonte internet		0.00	1 949.00
Loterie Romande contribution newsletter		10 000.00	0.00
Don Fondation Wilsdorf pour logiciel de gestion		10 000.00	0.00
Dons pour la publication de l'Album RSF	m)	0.00	75 500.00
		<u>20 000.00</u>	<u>82 449.00</u>
Ventes d'albums (reçus gratuitement)		27 894.49	20 559.97
Ventes d'albums RSF Suisse		1 409.97	630.60
Publicité album RSF		0.00	13 000.00
Contrib. Secrétariat International et autres honoraires	n)	15 750.00	0.00
Conférences, événements, actions spéciales		3 000.00	851.98
Revenus financiers		0.00	0.96
		<u>48 054.46</u>	<u>35 043.51</u>
Total des produits		<u>196 584.95</u>	<u>226 355.56</u>

REPORTERS SANS FRONTIERES - Section Suisse**COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2019 (suite)**

		2019	2018
	notes	CHF	CHF
Coûts des prestations			
Conférences, débats, expositions		0.00	1 651.20
Actions spéciales		0.00	250.00
Festivals		0.00	1 511.75
Aides aux réfugiés		0.00	21 566.03
Aides aux journalistes étrangers		18 380.30	0.00
Album RSF Suisse		700.00	38 039.30
Frais de personnel et honoraires d'assistant à Genève	o)	91 374.38	69 383.33
Frais de personnel bureau Zurich	o)	20 036.25	18 817.16
Participation 50 % aux coûts du site internet		582.39	4 400.60
Participation 50 % aux frais de locaux		5 015.00	5 000.00
Participation 50 % aux frais de bureaux		1 591.55	1 535.50
Participation 50 % au logiciel de gestion		2 374.78	0.00
Frais de déplacements et représentation		961.34	1 537.53
Total des charges directes		141 015.99	163 692.40
Charges de collectes de fonds et publicité			
Affranchissements et expéditions		2 512.85	4 240.10
Frais distribution Album RSF International		2 104.80	1 773.99
Street Marketing "Corris"		190.65	23 545.00
Site Internet (50 %)		582.39	4 400.60
Frais de personnel et honoraires d'assistant à Genève	o)	12 183.25	9 251.11
Total des charges indirectes		17 573.94	43 210.80
Charges Administratives			
Frais de personnel et honoraires d'assistant à Genève	o)	18 274.88	13 876.67
Frais de bureau Zurich	o)	2 226.25	2 090.80
Frais de locaux (50 %)		5 015.00	5 000.00
Frais de bureaux (50 %)		1 591.55	1 535.50
Logiciel de gestion (50%)		2 374.78	0.00
Frais de Conseil, Assemblée Générale et honoraires externes		3 840.68	10 154.98
Forfait frais du Président		1 500.00	1 500.00
Coût de certification ZEWO		538.50	538.50
Intérêts et frais		773.91	799.96
Pertes sur débiteurs		196.00	340.40
Total des charges administratives		36 331.54	35 836.80

REPORTERS SANS FRONTIERES - Section Suisse

COMPTE DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 2019 (suite)

	2019	2018
	CHF	CHF
Reports :		
Produits	196 584.95	226 355.56
Coûts des prestations	(141 015.99)	(163 692.40)
Charges de collectes de fonds et publicité	(17 573.94)	(43 210.80)
Charges Administratives	(36 331.54)	(35 836.80)
Excédents des dépenses sur les recettes	1 663.48	(16 384.44)
provision refonte internet, solde 2017 utilisé en 2018	0.00	11 730.00
Attribution à la provision newsletter Loterie Romande	(8 000.00)	0.00
Attribution à la provision pour logiciel de gestion	(5 250.45)	0.00
Remboursement à la Ville de Genève sur don 2018	(3 022.00)	0.00
(charges) et produits d'exercices antérieurs	(9 547.53)	700.62
Prélèvement / (Attribution) fonds de soutien	18 380.30	17 566.03
(Perte nette) / bénéfice net de l'exercice	(5 776.20)	13 612.21

VARIATION DU CAPITAL

EXERCICE 2019	Existant initial	Produits internes	Attributions	Dissolutions	Existant final
Moyens provenant des fonds propres					
Capital libre accumulé	72 524			-5 776	66 748
Résultat de l'exercice, bénéfice			-5 776	5 776	-
Réserve pour frais d'édition album RSF Suisse d'année ultérieure	-			-	-
	72 524	-	-5 776	-	66 748
Moyens provenant de fonds gérés					
Recettes en attente pour "Corris"	-		-	-	-
Fonds de soutien	68 052		-	-18 380	49 672
	68 052	-	-	-18 380	49 672
Variation des provisions					
Provision nouveau logiciel de gestion	-		10 000	-4 750	5 250
Contribution Loterie Romande Newsletter			10 000	-2 000	8 000
	-	-	20 000	-6 750	13 250

VARIATION DU CAPITAL

EXERCICE 2018	Existant initial	Produits internes	Attributions	Dissolutions	Existant final
Moyens provenant des fonds propres					
Capital libre accumulé	58 912			13 612	72 524
Résultat de l'exercice, bénéfice			13 612	-13 612	-
Réserve pour frais de gestion projets fut	-				-
Réserve pour frais d'édition album RSF Suisse d'année ultérieure	-			-	-
	58 912	-	13 612	-	72 524
Moyens provenant de fonds gérés					
Recettes en attente pour "Corris"	-		-	-	-
Fonds de soutien	86 218	-1 600	5 000	-21 566	68 052
	86 218	-1 600	5 000	-21 566	68 052
Variation des provisions					
Provision refonte site internet	11 730		-	-11 730	-
	11 730	-	-	-11 730	-

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

1. Principes d'établissement des comptes

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et respectent les principes suisses d'établissement régulier des comptes annuels.

Les comptes des exercices 2018 et 2019 ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21. Les comptes fournissent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

2. Principes d'évaluation

Les actifs et passifs de l'Association sont portés au bilan à la valeur qu'ils représentent à la date du bilan.

Il n'y a aucune valeur en monnaie étrangère ni de placement à terme ou titres de placements. Les disponibilités et créances sont en Francs Suisses à leurs valeurs nominales, sans abattement.

Des actifs et passifs transitoires ont été comptabilisés afin de préserver l'étanchéité des exercices.

Les immobilisations corporelles sont de peu de valeur et les acquisitions sont ordinairement portées directement à charge de l'exercice en cours.

3. Commentaires sur certains comptes

a) Récolte de fonds par "Corris"

Le mandat confié à CORRIS AG afin de trouver du financement à travers de nouveaux membres et donateurs a pris fin en 2018. Depuis lors, les cotisations ont été reversées dans leur intégralité à RSF Suisse.

b) Débiteurs divers

Il s'agit d'une avance versées pour des prestations de photos. Au vu du peu d'importance des factures sur les ventes d'abonnements et d'albums, la gestion des débiteurs se fait dorénavant de façon extra-comptable. Ces petites factures sont comptabilisées lors de l'encaissement. Un solde de l'exercice antérieur de CHF 196.00 a été passé en pertes sur débiteurs.

c) Actif transitoire

L'actif transitoire est composé d'un montant à recevoir sur vente d'albums pour CHF 5'979,53 et de cotisations 2019 encaissées en 2020 pour CHF 150.00.

./.

d) Immobilisations et mobilier

Les acquisitions courantes sont ordinairement portées entièrement à charge du compte de pertes et profits. Il n'y a donc pas d'investissement à amortir sur plusieurs années.

e) Créanciers divers et passifs transitoires

Ce poste regroupe des frais généraux et charges sociales 2019 payées en 2020.

f) provision Wilsdorf logiciel de gestion

La Fondation Wilsdorf a procédé à un versement de CHF 10'000.00 pour un nouveau logiciel de gestion. CHF 4'749,55 ont été utilisés en 2019, le solde de CHF 5'250,45 a été reporté sur 2020.

g) Contribution Loterie Romande

Une contribution de CHF 10'000.00 a été encaissée pour l'élaboration d'une Newsletter, le coût estimé pour 2019 est de CHF 2'000.00, le solde de CHF 8'000.00 a été reporté sur 2020.

h) Fonds de soutien

Un fonds de soutien a été constitué avec l'aide de plusieurs donateurs, en 2019 aucune contribution n'a été encaissée. Durant l'exercice 2019, un total de CHF 18'380,30 a été utilisé à titre de soutien conformément aux engagements pris par RSF. Le solde du fonds au 31 décembre 2019 s'élève à CHF 49'671,29.

i) Fonds propres

Aucune attribution à la réserve pour frais de gestion de projets futurs n'a été comptabilisée. De plus, aucune attribution à la réserve pour le futur album RSF Suisse n'a été comptabilisée. Le résultat de l'exercice est une perte de CHF 5'776,20, le capital libre de l'Association est réduit à CHF 66'747,35.

j) Résultat annuel

Le compte de pertes et profits est présenté en comparaison avec l'exercice précédent. Les charges directes en relations avec les activités sont regroupées séparément des charges indirectes de prospection. Les frais de personnel, de bureau et frais généraux sont présentés sous le titre de charges administratives.

k) action Corris

les cotisations encaissées par le biais de l'action Corris sont mentionnées séparément.

l) dons reçus

Les dons sans spécification particulière ont été les suivants durant l'exercice 2019 :

	CHF
4 donateurs dont le montant est égal ou supérieur à CHF 2'000.00	12 000.00
Autres dons (inférieurs à CHF 2'000.00)	58 005.49
	<u>70 005.49</u>

./.

m) dons pour la publication de l'Album RSF

Aucun dons n'a été enregistré. Cette publication paraissant que les années paires.

n) Contribution RSF Paris

Une contribution de CHF 15'000.00 a été accordée pour une action spéciale en relation avec l'ONU. Une participation de CHF 750.00 a également été reçue pour un article de presse.

n) dons pour la publication de l'Album RSF

Aucun dons n'a été enregistré. Cette publication paraissant que les années paires.

o) Frais de personnel

Au titre des frais de personnel, il est à relever que le travail fourni par les bénévoles, soit environ 170 heures, peut être traduit par une économie de salaire de l'ordre de CHF 6'780.00.

Le coût du personnel s'élève à CHF 108'534,34 et les honoraires d'assistance de CHF 13'298.17 forment un total de CHF 121'832.51; Il s'agit principalement de la rémunération du Directeur et de l'assistance de l'ancienne Directrice. Ces charges se répartissent comme suit : 15 % travaux administratifs, 10 % de marketing et recherche de fonds et 75 % d'activité sur les projets et actions spéciales.

Les frais du bureau de Zurich s'élèvent à CHF 22'262,50; cette charge s'est répartie à raison de 90 % sur les projets et actions spéciales et 10% en travaux administratifs.

En ce qui concerne le travail des bénévoles, une part de 90 % concerne les travaux administratifs.

Dans le cadre des activités de RSF Suisse, RSF International apporte son soutien en campagne publicitaire, assistance logistique et la mise à disposition d'albums photos.

4. Autres indications

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
Cautionnements, garanties et gages en faveur de tiers	0.00	0.00
Actifs gagés et actifs sous réserve de propriété	0.00	0.00
Engagements totaux de leasing	0.00	0.00
Valeur d'assurance-incendie des installations et mobilier	RSF est logé dans les locaux de la RSR	
Dette envers le fonds de prévoyance	0.00	0.00